



Le plan stratégique de la Ville de Sainte-Marie

À l'instar des grandes organisations, la Ville de Sainte-Marie oriente ses actions à l'aide d'un plan stratégique. Cet outil rappelle aux décideurs, aux employés et aux clients (les résidents), la mission de l'entreprise, ses valeurs et les grandes orientations qui conditionneront les choix politiques et administratifs au cours des prochaines années.

La mission de la Ville

Offrir et gérer avec efficacité et économie, pour et au nom des citoyens et citoyennes, les services municipaux de base requis pour le bon fonctionnement de la collectivité.

Les orientations de la Ville

Fournir aux citoyens un milieu où l'on vit en sécurité, où l'on trouve un travail valorisant, des services adéquats à bon rapport qualité-prix, et une vie communautaire dynamique.

Doter la Ville d'une base économique élargie et diversifiée en misant sur les capacités de bâtisseurs et d'entrepreneuriat de la population et développer, avec les agents économiques locaux et régionaux, une vision partagée d'un développement durable de la Ville.

La Ville de Sainte-Marie vise à augmenter la desserte de ses services de façon à renforcer son rôle de ville centre et à augmenter la quantité et la qualité des services offerts aux usagers. La Ville de Sainte-Marie vise à devenir une capitale régionale modèle par sa façon d'informer, de consulter et de responsabiliser ses citoyens et ses citoyennes et l'ensemble de son personnel, de s'engager dans le bien-

être de sa communauté et de s'associer avec ses partenaires locaux et régionaux.

Les valeurs de l'entreprise :

- Respect et écoute des citoyens
- Rigueur et compétence
- Transparence (limpidité de nos intentions et de nos actions)
- Équité.

Ces éléments constituent la toile de fond de l'ensemble des décisions et des gestes de l'appareil municipal. Ils conditionnent tous les choix, toutes les actions qui se retrouveront dans le plan d'action des services municipaux et dans le programme triennal d'immobilisations. Inspiré par cette vision, chacun des conseils qui se succéderont à la tête de la Ville devra faire de nombreux choix, retenir des projets à réaliser, fixer des priorités d'action, définir des taux

Jacques Alain
Directeur général



de taxation, un niveau d'emprunt jugé acceptable, etc. Devant des demandes grandissantes et des moyens relativement modestes, il est fondamental d'orienter notre travail et nos efforts, de définir la vision du développement de notre ville, de mobiliser les employés et les partenaires en donnant la direction. C'est aussi un outil d'évaluation et d'ajustement qui doit être rigide au niveau de la vision mais souple quant au plan d'action.

Les personnes qui seront élues pour le prochain mandat s'inscriront certainement dans cette logique inspirante. Ce sera à eux de définir les gestes à poser pour concrétiser cette vision d'une corporation municipale au service de ses citoyens.



Prochaine réunion du conseil :
le lundi 21 novembre à 20 h

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



VILLE DE
SAINT-MARIE
AU COEUR DE LA RÉUSSITE

www.ville.sainte-marie.qc.ca

À DÉCOUVRIR

Le tout
NOUVEAU
site Internet
de la Ville

www.ville.sainte-marie.qc.ca

Tel-Écoute

Vous ressentez le besoin de parler à quelqu'un?

Vous vivez une période difficile?

Les écoutants de Tel-Écoute sont là pour vous offrir une oreille attentive

Lundi au vendredi de 18 h à 4 h du matin

Samedi et dimanche de midi à 4 h du matin

ANONYME, CONFIDENTIEL et GRATUIT

387-3393

À ne pas manquer, le plan d'action de la politique familiale (encart)

Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) Se concerter pour mieux agir!

Le temps et l'expérience ont démontré qu'une gestion sectorielle et fragmentée des divers usages de l'eau au Québec avait atteint ses limites. À la lumière de ce constat effectué, entre autres, par le COBARIC dans le cadre des expériences pilotes 1 et 2 (de 1994 à 2000), le gouvernement a opté pour la mise en place progressive d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) telle qu'elle a été annoncée dans la Politique nationale de l'eau le 26 novembre 2002. Il s'agit d'une approche participative volontaire et engagée des acteurs de l'eau dans leur ensemble. Dans le cadre de la GIEBV, le gouvernement vise de façon prioritaire 33 bassins versants, dont le bassin versant de la rivière Chaudière, en raison des problèmes qu'ils présentent au regard de la dégradation de l'eau, des écosystèmes, et des conflits potentiels générés par les usages multiples de l'eau.

Qu'est qu'un bassin versant?

Où que vous soyez, vous êtes dans un bassin versant! Comme un pays, un bassin versant possède des frontières. Ce sont des frontières naturelles qui suivent la crête des montagnes, des collines ou des hauteurs du territoire. On les appelle « lignes de partage des eaux ». Les gouttes de pluie qui tombent sur un versant vont rejoindre une rivière, et celles qui tombent sur un autre versant vont alimenter une rivière voisine. Ainsi, chaque rivière ou lac possède une portion de territoire qui l'alimente en eau et qui définit alors son bassin versant.

Qu'est-ce que la gestion intégrée de l'eau par bassin versant?

La GIEBV permet de tenir compte de l'impact cumulatif des gestes, des actions, des plans, des politiques et programmes qui influent diversement sur l'état des cours d'eau et de leurs écosystèmes. Ce mode de gestion aide, d'une part, à mieux répondre aux attentes de la population qui désire participer au devenir des plans d'eau, et d'autre part, il favorise la résolution des conflits liés à l'usage de l'eau. Un des objectifs de la GIEBV est d'utiliser plus judicieusement les

fonds publics ou privés notamment en permettant une coordination plus efficace des actions entreprises par les divers intervenants. De plus, la gestion intégrée de l'eau par bassin versant s'appuie sur une gestion plus respectueuse des écosystèmes des cours d'eau du Québec. Elle accorde aussi une large place à la restauration et à la protection des milieux humides, des marais, des marécages et des rives, ainsi qu'à la faune et à la flore qui en dépendent.

Le COBARIC...

- C'est une table de concertation où siègent tous les acteurs et usagers de l'eau qui œuvrent à l'intérieur d'un même bassin versant.
- Ce n'est pas un groupe environnemental, mais plutôt un organisme de planification et de coordination des actions en matière de gestion de l'eau.
- C'est un organisme créé et administré par le milieu afin de décider localement de l'avenir de leur ressource eau.
- C'est un organisme dont les membres sont issus des secteurs municipal, économique, communautaire et gouvernemental.
- C'est un organisme dont le mandat est d'élaborer un plan directeur de l'eau à l'échelle du bassin versant en consultant la population et en sollicitant l'expertise locale.
- C'est l'initiateur de la mise en œuvre des actions ciblées dans le schéma directeur de l'eau par la signature de contrats de bassin avec les acteurs du milieu.
- C'est le responsable du suivi et de la diffusion des contrats de bassin.

La gestion intégrée de l'eau par bassin versant de la rivière Chaudière est un défi qui vous concerne!

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site Internet du COBARIC à l'adresse suivante : www.cobaric.qc.ca

Hubert Lamontagne
Coordonnateur COBARIC



Un été bien rempli pour le Service des travaux publics



Maurice Mercier
Directeur du Service
des travaux publics

Depuis le mois de mai, le Service des travaux publics a concentré ses efforts sur l'entretien des réseaux, des travaux essentiels à leur bon fonctionnement.

Voici les grandes lignes de ces travaux d'entretien :

Voirie

- balayage de la chaussée (+/- 65 km)
- réparation du pavage : rapiéçage et couche d'usure (+/- 4 500 tonnes métriques)
- lignes de démarcation routière (+/- 50 km)
- débroussaillage (+/- 50 km)
- épandage d'abat-poussière, de calcium liquide (+/- 15 km)

Aqueduc

- rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc (printemps et automne)
- vérification et réparation du réseau d'aqueduc : bornes-fontaines (328 unités), valves (890 unités), etc.

Égout sanitaire

- inspection télévisée des réseaux pour évaluer l'état actuel et faire les réparations nécessaires (+/- 6 000 m lin.)
- réparations des regards (820 unités)

- nettoyage du réseau à la haute pression dans différents secteurs de la Ville (+/- 7 000 m lin.)

Égout pluvial

- nettoyage des grilles dans différents secteurs
- réparations de regards (670 unités)
- réparations des puisards (2 100 unités)
- nettoyage du réseau à la haute pression dans différents secteurs « urbain et rural » (+/- 1 000 m lin.)

Véloroute

- Entretien général de la Véloroute : nivellement de la piste, nettoyage du système de drainage, réparation de clôtures, de la chaussée, signalisation, etc. (45,71 km)

Notons qu'à cet entretien s'ajoutent tous les autres travaux d'envergure et les réparations diverses demandées par les citoyens (+/- 500 requêtes/interventions).

Nous complétons actuellement ces travaux d'entretien et commençons à préparer nos véhicules pour le déneigement.



Société Alzheimer

Cafés-rencontres

La Société Alzheimer Chaudière-Appalaches offre, à toutes personnes intéressées, un soutien sous forme de cafés-rencontres.

Trois rencontres thématiques avec une personne-ressource :

- L'évolution de la maladie et ses composantes
- Comment maintenir la communication
- Comment intervenir face aux comportements qui nous dérangent

Ces rencontres auront lieu :

Centre de santé et de services sociaux du Grand Littoral

CLSC de Sainte-Marie, salle Nouvelle-Beauce, de 19 h à 21 h

23 novembre 2005 – 7 décembre 2005 – 12 décembre 2005

Information :

Jocelyne Rancourt 1 888 387-1230

Au plaisir de vous rencontrer!

La nouvelle technologie...

Un investissement rentable pour la Ville de Sainte-Marie



Jacques Boutin
Directeur des finances

De plus en plus, les municipalités doivent moderniser leurs équipements en technologie de l'information afin de profiter de tous les avantages de ces puissants outils pour la gestion efficace de chacun de leurs services et répondre aux besoins sans cesse grandissants de sa population et des autres intervenants.

Sur ce point, la Ville de Sainte-Marie a toujours été vigilante afin de suivre le courant tout en contrôlant ses investissements, car dans ce domaine il est facile de se perdre en dépenses improductives. Voilà pourquoi le conseil municipal vient de profiter d'une occasion idéale pour participer à un programme de liaison par fibre optique des installations municipales de toute la MRC de La Nouvelle-Beauce.

Ce projet fait suite à celui de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE) qui reliera toutes les écoles de son territoire par fibre optique dès le début de la prochaine année. La CSBE a offert aux municipalités de la MRC d'utiliser les facilités de son réseau pour créer leur propre réseau de liai-

son par fibre optique. Compte tenu des nombreux avantages de ce projet, la Ville de Sainte-Marie y a donné son aval et pourrait bénéficier de ce nouvel outil dès la fin du printemps 2006.

Un investissement judicieux

À l'heure actuelle, la Ville utilise un réseau partiel de fibre optique entre ses principaux services et pour lequel elle doit payer des frais mensuels. À la suite d'une décision du CRTC, les coûts d'utilisation de ce réseau ont été multipliés par neuf! Or, avec le projet de la MRC et grâce aux subventions disponibles qui assumeront les deux tiers des investissements, la Ville serait en mesure de relier par fibre optique l'ensemble de ses bâtiments pour un coût résiduel qui serait de l'ordre des frais mensuels d'avant l'augmentation faramineuse. Des possibilités s'offriront à nous telles que la téléphonie IP, les économies en lignes de téléphone, en ligne Internet, système de surveillance numérisé et bien d'autres ainsi que la mise en commun de ces services avec la MRC.

Ainsi, sur le seul plan financier, la participation au projet régional constitue un avantage sérieux dont il faut profiter dès maintenant.

La géomatique : un outil essentiel

La géomatique est l'un des outils informatiques les plus utiles pour l'administration municipale, et sur ce plan, la fibre optique offre des possibilités illimitées. La géomatique permet, à partir du plan de base d'un secteur de la Ville, d'y voir une foule de renseignements en superposant des « couches » d'information : le tracé des différents réseaux, le zonage, le cadastre, etc.

Chacune de ces « couches » peut provenir de secteurs différents de l'administration, et même de l'extérieur. Par exemple, le plan de zonage provient du Service d'urbanisme, le tracé des réseaux du Service d'ingénierie, la matrice graphique de la MRC et le cadastre du ministère des Ressources naturelles.

Grâce à la fibre optique et aux logiciels appropriés, tous ces renseignements deviennent facilement accessibles et utilisables pour une économie de temps et des prises de décision plus efficaces.

Autres avantages de la géomatique

Le nouveau réseau de fibre optique peut rendre de grands services en matière de sécurité publique. Le Service de protection contre l'incendie peut, par exemple, créer sa propre « couche » de renseignements pour, par exemple, localiser les réservoirs de propane et autres facteurs de risque situés à proximité d'un lieu d'incendie.

La centrale pour les appels d'urgence, le 911, pourra être directement reliée à certaines données géographiques afin de repérer le lieu d'une intervention et déterminer le trajet pour s'y rendre. Et si cela devenait nécessaire, le réseau serait suffisamment puissant pour y greffer des caméras de surveillance.

Un pas vers l'avenir

Avec la création du conseil sans papier, la modernisation de notre site Internet et de notre extranet, le réseau de fibre optique est un autre élément qui fait de Sainte-Marie une ville moderne et branchée.

Chronique du patrimoine bâti Guide de ressources

En matière de rénovation patrimoniale, nous sommes souvent démunis quant aux ressources et aux entreprises spécialisées dans le domaine. Par exemple, la réfection d'une toiture en tôle à baguettes, la fabrication sur mesure de boiseries, le tournage de poteaux et la restauration de murs à caissons nous semblent problématiques et hors de portée.

Pour assister les propriétaires de bâtiments anciens, le CLD de La Nouvelle-Beauce a produit en 2004 un « Répertoire de ressources » en architecture traditionnelle. Celui-ci a été imprimé à nouveau lors de la rencontre d'information tenue, en février 2005, pour les propriétaires des maisons répertoriées dans l'Inventaire du patrimoine bâti mariverain.

Le Service des loisirs, culture et vie communale et le Service d'urbanisme ont des copies de ce guide qui peuvent vous être remises gratuitement. Il suffit de se présenter à la réception de l'hôtel de ville de Sainte-Marie et d'en faire la demande. Il contient des conseils, une foule d'adresses de spécialistes en matière de rénovation patrimoniale, d'organismes, d'associations ainsi que plusieurs ressources documentaires.

Une information juste obtenue auprès de spécialistes évite des erreurs parfois

Line Gagnon
Agente de
développement
culturel



irréversibles. Il importe de prendre conscience collectivement des principes essentiels régissant la conservation de notre patrimoine vivant, témoin de notre histoire!

Quartier de l'école L'Éveil Préparez-vous à patiner!

Les patineuses et patineurs du quartier de l'école L'Éveil seront heureux d'apprendre que la Ville de Sainte-Marie va procéder prochainement à des travaux afin d'installer un patinoire dans leur secteur pour la prochaine saison hivernale.

Louis Normand
Directeur
Loisirs, culture et vie
communautaire



Ce projet fait suite à une requête déposée au conseil municipal, l'automne dernier, par des jeunes de ce quartier. Le conseil s'est immédiatement montré favorable et a mandaté le Service des loisirs afin de procéder dès la saison 2005-2006. Des démarches ont été entreprises auprès de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin afin d'obtenir l'autorisation d'utiliser leur terrain près de l'école.

Cette autorisation vient tout juste d'être obtenue et, d'ici peu, la Ville débutera les travaux pour l'installation d'une surface glacée sans bande, avec chalet de service. Nous souhaitons à tous les résidents de ce quartier une excellente saison de patinage!

7 500 \$ amassés pour la cause

« Prévention du suicide » vous remercie!

Le comité organisateur de la 5^e édition de la randonnée cycliste et pédestre pour la prévention du suicide tient à remercier les nombreux bénévoles, commanditaires et précieux participants pour avoir fait de la journée du 7 août dernier un franc succès! Tous les fonds recueillis lors de cet événement seront remis de façon équitable au centre La barre du jour et à Tel-Écoute du Littoral. Ces organismes œuvrent auprès de clientèles qui ont vécu ou qui vivent de la détresse psychologique et/ou des idées suicidaires. Merci à Tony Pouliot pour son initiative!

MERCI à tous car la prévention du suicide, on doit tous en parler!

Le comité vous dit à l'an prochain!

Conseil en bref

Voici un bref résumé de certaines décisions prises lors de la séance régulière tenue le 11 octobre 2005, à savoir :

- La Ville a adopté le plan d'action 2005-2006 de la politique familiale mariveraine. Ce document énonce les actions que la Ville entend réaliser, au cours de cette période, de façon à répondre aux orientations établies à l'intérieur de la politique familiale, et ce, dans les volets loisirs, culture et vie communautaire, sécurité, communication, urbanisme, santé et services sociaux, service de garde à l'enfance et environnement
- La Ville a procédé à l'adoption du règlement numéro 1321-2005 décrétant la tarification pour les activités, biens et services.
- La Ville a renouvelé, pour une période additionnelle de deux (2) ans, le mandat de messieurs Éric Chabot et Robert Chassé à titre de membre siégeant au sein du Comité consultatif d'urbanisme.
- La Ville a autorisé l'aménagement d'une nouvelle patinoire extérieure sur le terrain de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (École l'Éveil). Celle-ci sera fonctionnelle dès la période hivernale 2005-2006.
- La Ville a autorisé la signature d'un protocole d'entente avec le promoteur Gestion Sylvain Marcoux inc. visant le prolongement des services municipaux d'une partie de la rue des Tilleuls.

Chantale Faucher
Greffière adjointe



- La Ville a accepté la cession de la propriété du feu de circulation situé à l'angle du boulevard Vachon Nord et de l'entrée nord de l'adresse civique portant le numéro 1000 du boulevard Vachon Nord.
- La Ville a, à la suite de la nomination d'un nouvel enquêteur, procédé à l'embauche de monsieur Alexandre Vachon à titre de policier recruté.
- À la suite d'un sondage effectué par l'Union des municipalités du Québec sur le projet de loi omnibus sur l'énergie comportant une disposition modifiant la période d'application de l'heure avancée, la Ville, par résolution, s'est dite favorable à suivre la démarche américaine ayant pour effet de devancer le début de la période de trois (3) semaines au printemps, soit au deuxième dimanche de mars et de la prolonger d'une semaine à l'automne, soit jusqu'au premier dimanche de novembre.
- La Ville a adopté les résolutions nécessaires à la réalisation du projet de construction « Résidence Sainte-Marie » situé sur l'avenue du Bocage.

Pour obtenir plus de détails ou une version intégrale de ces procès-verbaux, communiquez avec le personnel du Service du greffe et du contentieux.

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 5 octobre 2005.

AVIS PUBLIC

À tous les usagers desservis par le réseau d'aqueduc municipal.

Le Service des travaux publics de la Ville de Sainte-Marie effectuera le drainage des bornes-fontaines et le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc, le dimanche 23 octobre 2005 entre 2 h et 9 h (dans la nuit de samedi à dimanche).

Cette opération annuelle est nécessaire pour bien nettoyer le réseau. Pour toutes les résidences, il est préférable de ne pas faire couler l'eau pendant la nuit concernée.

À noter qu'il est possible que l'eau soit brouillée quelque peu le matin. Il suffira de la laisser couler pendant quelque temps et le tout redeviendra à la normale.

Ainsi, veuillez vous assurer que l'eau froide est redevenue limpide avant de vous servir de l'eau chaude. Cette opération est nécessaire afin de ne pas altérer la qualité de l'eau dans votre réservoir d'eau chaude.

Le Service des travaux publics
Ville de Sainte-Marie



Bibliothèque Honorius-Provost

Jacques Filiatrault
Bibliothécaire



• Le dimanche 2 octobre, lors des journées de la culture, avait lieu le lancement du livre de M. François Drouin : « Les procès-verbaux de Sainte-Marie, 1855 à 1913 ». Ce livre retrace l'histoire de la vie municipale à travers ses procès-verbaux, dresse la liste des maires ainsi que des secrétaires, et recense tous les règlements votés en texte intégral. Vous pourrez vous procurer ce livre chez Copie Extra et l'épicerie Métro.

• Halloween : du 20 au 28 octobre 2005

Concours exposition de citrouilles

Soirée costumée d'Halloween du vendredi 28 octobre de 19 h à 20 h 30

Concours « Ma plus grande peur »

Concours soirée costumée « Soirée de peurs »

Remise des prix du concours de citrouilles

La soirée du 28 octobre se terminera par la remise des prix et par le spectacle « Magie Mystique de Loran ». Ce magicien vous émerveillera par ses nombreux tours qu'il exécutera devant vous. Nombre de billets limités disponibles à la bibliothèque sur la base du premier arrivé premier servi.

Nouveautés

• **Harry Potter et le Prince de Sang-Mêlé**, J.K. Rowling, Gallimard, 2005, 714 p.

Dans ce sixième tome, Harry a seize ans. Ses pouvoirs grandissants lui sont de plus en plus précieux alors que la guerre contre les Mangemorts commence et que l'ultime confrontation avec Voldemort est proche...

• **Le hockey de A à Z**, Keltie Thomas, Éditions Scholastic, 2003, 64 p., nombreux dessins et photos couleurs. Tu trouveras tout ce qu'il faut savoir sur ton sport d'hiver préféré, du moins, tout ce qui « compte »!

• **Nœuds de Chine pour bijoux de perles**, Suzen Millodot, Éd. Ouest-France, 2004, 80 p.,

nombreuses photos couleurs. Dans cet ouvrage, 15 nœuds sont expliqués par de nombreuses illustrations et photographies complétées de textes détaillés. Un cordon, quelques perles et un zeste de patience, le tour est joué, vous voici parée!

• **Le pourquoi du comment, Daniel Lacotte**, Albin Michel, 2004, 252 p. Les solutions aux questions les plus simples sont parfois surprenantes. Combien de grains contient une poignée de sable? Pourquoi les droitiers sont plus nombreux que les gauchers? Un livre sérieux et ludique qui vous permettra de satisfaire vos curiosités.

Le Comité mariverain de généalogie

Nous recherchons « Le Guide (de 1962 à 1980) », ancien journal de la région que nous hébergerions au local aux fins de recherches. Toute personne voulant nous en faire don est priée de nous contacter au 387-2240. Merci! Nous remercions M^{me} Yvète Maheu et M. Léandre Vachon pour le don de :

• **La lignée des Maheu**, par frère Camille M. Jacques, 1994, 186 p.

• **Les officiers de milice du Bas-Canada, 1812-1815**, par Luc Lépine, Société généalogique Canadienne-Française, 1996, 305 p.

• **Ils sont venus de Tourouvre...** Les registres de catholicité concernant les Canadiens, 1589-1713, par Pierre et Françoise Montagen, Société généalogique Canadienne-Française, 1989, 185 p.

Pour toute information concernant la généalogie ou le Comité : Réal Giguère (387-2599); Nicole Poulin-Ferland (387-8233) ou Diane Faucher-Jacques (387-5886).

PROVINCE DE QUÉBEC,
Ville de Sainte-Marie,
Le 12 octobre 2005.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1321-2005

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord.

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée greffière qu'à la séance régulière du conseil de la Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, tenue le 11 octobre 2005 à 20 h, le règlement suivant a été adopté, soit :

Règlement numéro 1321-2005 :

Règlement décrétant la tarification pour les activités, biens et services.

Ce règlement dont il peut être pris connaissance au bureau de la greffière durant les heures de bureau entrera en vigueur dans le délai prévu par la loi.

Donné à Ville de Sainte-Marie, Beauce-Nord, ce douzième jour du mois d'octobre de l'an deux mille cinq.

Hélène Gagné, Greffière

À l'intérieur de la planification stratégique adoptée par le conseil municipal, nous retrouvons, à l'onglet « Loisirs, culture et vie communautaire », la mise en place d'une première politique familiale mariveraine.

Un comité d'action fut formé et proposé au conseil et celui-ci, par résolution officielle le 11 février 2004, lui confiait la préparation, la structuration et l'organisation de l'ensemble du processus requis à l'élaboration de cette politique.

En octobre 2004, les familles mariveraines se souviendront certes de notre démarche de consultation sous forme d'un questionnaire où quelque 350 familles se sont exprimées à travers les sept champs d'intervention que la Ville de Sainte-Marie considère comme étant prioritaires.

Effectivement, cette étape cruciale de consultation fut très enrichissante au niveau de l'expression des familles face aux attentes les animant. Elle nous a donc alimentés précieusement pour l'élaboration de la politique familiale qui

fut déposée et acceptée par le conseil municipal le 13 juin 2005.

Notre première politique familiale renferme, pour chacun des champs d'intervention, une préoccupation majeure ainsi que les orientations et objectifs qui en découlent.

Bref, est présenté à l'intérieur de ce document, le plan d'action 2005-2006 pour les sept champs retenus. Les actions proposées découlent des cibles exprimées dans les orientations et objectifs de notre politique familiale. Nous les avons voulues simples et concrètes pour une première année où les résultats obtenus seront rapidement palpables pour l'ensemble des familles mariveraines.

Le comité d'action de la politique familiale souhaite donc que ce premier plan d'action corresponde le plus largement possible aux attentes des quelque 3 200 familles mariveraines et que la concrétisation de ces gestes soit la démonstration tangible de nos engagements vers l'amélioration constante de la qualité de vie de notre collectivité.

SÉCURITÉ

Orientation :
Sensibiliser les automobilistes à l'importance de diminuer la vitesse dans la ville

Actions

- Optimiser la visibilité policière sur des sites définis comme étant à risque
- Accroître la crédibilité et la légitimité des mesures de contrôle
- Accroître la perception du risque d'être arrêté
- Réduire la vitesse et, ainsi, le nombre d'accidents potentiels

Orientation :
Évaluer, avec les services concernés, le manque d'éclairage dans les quartiers résidentiels de la ville

Action

- Établir, en concertation avec les services concernés, un plan de correction des lacunes d'éclairage dans les différents secteurs de la ville

Louis Normand
Directeur
Loisirs, culture et vie
communautaire



Orientation :
Analyser les endroits stratégiques où l'aménagement de trottoirs serait planifié

Action

- Établir, en concertation avec les services concernés, un plan de développement de nouveaux trottoirs aux endroits stratégiques de la ville

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Orientation :
Planifier notre programmation de loisirs en pensant « famille »

Actions

- Profiter de notre réseau de parcs de quartier dans l'offre d'activités familiales
- Offrir aux parents la possibilité de faire des activités de loisirs durant l'activité organisée de leur enfant
- Favoriser, le temps opportun, des activités « parent-enfant » (soccer - balle-molle)

Orientation :
Maintenir, améliorer et augmenter nos infrastructures de loisirs pour la pratique d'activités familiales

Actions

- Asphalter la piste cyclable
- Réaliser le projet du débarcadère de la rivière Chaudière
- Planifier et mettre en place de nouveaux aménagements, accessibles aux familles, tels que des sentiers de raquettes et de ski de fond
- Installer des tables à langer à la bibliothèque, à la piscine et à l'aréna

Orientation :
Rechercher des solutions adaptées et permanentes face au manque de locaux communautaires

Action

- Appuyer et activer le comité des locaux communautaires déjà en place



SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Orientation :

En concertation avec les principaux acteurs du milieu, tenter d'offrir aux familles une accessibilité accrue des services de santé et sociaux

Actions

- Informer les familles Mariveraines des gestes et actions de concertation réalisés par le conseil municipal
- Représenter directement et activement les mariverains auprès des autorités compétentes en matière de santé et services sociaux afin de partager les problématiques et besoins des familles

SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE

Orientation :

En collaboration avec les intervenants du milieu, travailler, offrir aux familles mariveraines la disponibilité requise en terme de service de garde, et ce, en évolution avec les besoins

Actions

- Appuyer, en concertation avec le milieu, toutes démarches pouvant influencer positivement l'état de la situation du nombre de places en garderie
- Appuyer les requêtes des milieux de garde dans la mise en place d'activités spéciales à caractère familial
- Agir, en concertation avec le milieu, pour le maintien et l'amélioration des services en faveur des familles
- Ajouter la liste des garderies privées et des CPE sur le site Internet de Ville Sainte-Marie

L'élaboration de notre politique familiale municipale et de son premier plan d'action est appuyée par le gouvernement du Québec, ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

REMERCIEMENTS

La Ville de Sainte-Marie tient à remercier ceux et celles qui ont permis la concrétisation de notre premier plan d'action. Relever ce défi en était un de taille et nous devons notre grande fierté à ces personnes qui ont si généreusement contribué à cette réalisation.

Comité d'action de la politique familiale

Madame Dany Bilodeau

Conseillère municipale,
présidente du comité

Monsieur Rosaire Simoneau
Conseiller municipal

Monsieur Louis Normand
Directeur du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire,
coordonnateur de projet

Madame Mélanie Marceau
Régisseuse des programmes par
intérim du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Madame Odette Bédard
Responsable du milieu familial pour
le CPE « Lacet de Bottine »

Monsieur Gilles Boutin
Organisateur communautaire
Centre de santé et de services
sociaux du Grand Littoral,
secteur Nouvelle-Beauce

Madame Lise Prévost
Carrefour action municipale et
famille

Madame Luce Lacroix
Maison de la famille Nouvelle-Beauce

Monsieur Benoit Régis
Conseil d'établissement
de l'école L'Éveil

Madame Julie St-Hilaire
Stagiaire, Service des loisirs

Collaborateurs

Monsieur Jacques Alain
Directeur général
Ville de Sainte-Marie

Monsieur Jean-Marie Bouchard
Directeur de la Sûreté municipale

Monsieur Georges La Rocque
Directeur du Service d'urbanisme

Monsieur Bruno Gilbert
Directeur du Service de l'ingénierie

Monsieur Maurice Mercier
Directeur du Service des travaux
publics

Et les 350 familles qui ont participé
au sondage.



Le comité d'action de la politique familiale (absente sur la photo, Mélanie Marceau)